

**DROITS DE SCOLARITÉ 2011-2012
POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE 1^{ER} CYCLE
(PAYABLES EN DEVISES CANADIENNES)**

CAMPUS DE MONCTON

<i>Nature des frais</i>	<i>Session d'automne</i>	<i>Session d'hiver</i>	<i>TOTAL</i>
Droits de scolarité	4 338,50 \$	4 338,50 \$	8 677,00 \$
Frais technologiques	39,00 \$ *	39,00 \$ *	78,00 \$ *
Association étudiante et Médias acadiens universitaires	94,66 \$	94,66 \$	189,32 \$
Installations culturelles et sportives	31,00 \$	31,00 \$	62,00 \$
Assurance-maladie et régime dentaire	1 326,70 \$	**	1 326,70 \$
TOTAL	5 829,86 \$	4 503,16 \$	10 333,02 \$

* Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme de Baccalauréat en ingénierie doivent acheter un ordinateur portable conforme aux modèles autorisés sur la liste publiée par la Faculté d'ingénierie. À ceci s'ajoute un frais technologique de 300 \$ (150 \$ par session) pour les logiciels et services technologiques associés au programme bloc-notes.

** Pour les étudiantes et les étudiants qui arrivent en janvier, les frais d'assurance-maladie s'élèvent à 923,00 \$ et comprennent seulement le régime santé car le régime dentaire peut seulement être souscrit à la session d'automne débutant en septembre. Les frais connexes pour la session d'hiver pour ces étudiants s'élèvent donc à 5 426,16 \$.

ESTIMATION DES AUTRES FRAIS DE SUBSISTANCE

<i>Nature des frais</i>	<i>Estimation des coûts</i>
Matériel scolaire et livres	1 450 \$
Logement et nourriture	6 200 \$
Divers (frais d'installation, transport, vêtements et autres)	3 350 \$
TOTAL (basé sur l'année universitaire de septembre à avril)	11 000 \$

Préparé par le Registrariat du Campus de Moncton
Université de Moncton
Juin 2011